



---

## **PROGRAMME RÉCAPITULATIF**

---

**LA PRATIQUE DE  
L'EXPERTISE  
JUDICIAIRE  
Parcours 1**

---

# LA PRATIQUE DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE

## Parcours 1

Mieux appréhender l'expertise : Définition, objectif et cadre

### PROGRAMME RÉCAPITULATIF

#### **Période de réalisation de la session**

---

Session ouverte du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2021

#### **Durée totale estimée**

---

9 heures (travaux compris)

#### **Tarif : 125 €**

---

Pour les avocats libéraux : possibilité de prise en charge par le FIF-PL

#### **Prérequis**

---

Le parcours s'adresse aussi bien aux jeunes avocats qu'à des avocats plus expérimentés.

Pour bien maîtriser la pratique de l'expertise judiciaire, nous vous conseillons de suivre les parcours 2 et 3 :

- Parcours 2 : Connaître le déroulement et les particularités de l'expertise judiciaire
- Parcours 3 : Mieux appréhender les alternatives à l'expertise judiciaire

---

## Niveau

---

Niveau 1 : acquisition des fondamentaux

### Séquences d'apprentissage

---

✓ **Module 1 : Objet et finalité de l'expertise.**

**Objectif pédagogique** : Quelle est la place d'une expertise judiciaire pendant une procédure ? Pourquoi l'expertise judiciaire prend-elle toute sa place dans le cadre d'une procédure judiciaire civile ? Et quelle est la posture de l'avocat, comment peut-il tirer parti d'une telle mesure d'instruction ? Connaître le sens et l'historique de l'expertise judiciaire, c'est un préalable indispensable à la bonne compréhension d'une telle mesure d'instruction.

✓ **Module 2 : Les acteurs de l'expertise et leur rôle.**

**Objectif pédagogique** : Expert, collègue d'experts, magistrat, juge du contrôle des expertises, sapiteur... De nombreux acteurs interviennent lors d'une expertise judiciaire : à chacun correspond un rôle bien précis, et leurs responsabilités sont cadrées.

Quels sont ces rôles ? Pourquoi, quand et comment interviennent-ils ? C'est essentiel de savoir répondre à ces questions pour que l'avocat puisse être pertinent.

✓ **Module 3 : Le cadre de l'expertise.**

**Objectif pédagogique** : Comment la mission de l'expert est-elle définie ? Par qui ? Selon quels critères ? Quelle est la marge de manœuvre de l'expert au cours des opérations ? Quelle posture doit-il adopter ?

Bien comprendre la posture de l'expert, son cadre de mission en tant que "bras droit de juge", permet à l'avocat d'orienter son travail.

✓ **Evaluation finale**

**Objectif pédagogique** : Valider et évaluer les acquis des apprenants à la fin de leur parcours de formation.

Des documents interactifs sous la forme d'infographies ou de présentations permettent également aux apprenants d'être actifs dans leur apprentissage.

---

## Auteurs scientifiques

---

**Florence BOYER**

Avocate au barreau de Paris, spécialisée en droit du dommage corporel

**Antoine CHATAIN**

Avocat au barreau de Paris, exerçant en contentieux des affaires, responsabilité civile, informatique, risque industriel

**Béatrice DESHAYES**

Avocate aux barreaux de Paris et de Cologne exerçant en risques industriels et assurances

**Hervé FOULT**

Chirurgien orthopédiste, expert près la Cour d'appel de Paris

**Dominique HAM**

---

Avocat au barreau de Paris, exerçant en contentieux de la responsabilité civile et des contrats, du risque industriel et de l'informatique

**Roch MENES**

Chirurgien, expert judiciaire honoraire, président d'honneur de la Compagnie nationale des médecins de justice

**Elizabeth MENESGUEN**

Avocate au barreau du Val-de-Marne, ancienne bâtonnière, ancienne présidente de la commission Formation du CNB

**Alain NUÉE**

Premier président honoraire près la Cour d'appel de Versailles

**Sylvie PATTE**

Ingénieure civile des constructions, arbitre agréée CMATP et CMAP, experte près la Cour d'appel de Versailles

**Sylvie PERRIN**

Commissaire aux comptes, expert-comptable près la Cour d'appel de Versailles

**Camille POTIER,**

Avocate au barreau de Paris, exerçant en droit pénal et financier

**Claude VALLET**

Magistrate honoraire près la Cour d'appel de Nancy, ancienne présidente de Chambre de recours à l'Office Européen des Brevets

---

**Spécialisation / matière concernée**

Vie professionnelle

---

**Modalités d'assistance pédagogique**

Le forum d'échanges sur la plateforme 360Learning qui héberge le parcours permet de poser des questions au référent. Ce dernier répondra sous 48 heures.

---

**Coordonnées de la personne chargée des relations avec les apprenants**

Mme Caroline GOUGAUD

[inscriptionfc@edago.fr](mailto:inscriptionfc@edago.fr)

02 99 67 46 65

---

**Modalités de sanction de la formation**

Remise d'une attestation de fin de formation par l'école.